

AMENAGEMENT : La CCI de Rouen réclame l'annulation du classement de la zone de la Boucle de Roumare

C'est lundi 18 mai que le Conseil d'Etat devait se pencher sur un recours déposé par la [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN](#) / T : 02.35.14.37.37, qui réclamait l'annulation du classement de la zone de la Boucle de Roumare, au motif que ledit classement freinerait le développement économique du territoire concerné.

www.rouen.cci.fr